

CALENDRIER DES PROCHAINES OPERATIONS

OBJET	TEXTE	LIEU OU DOIVENT ETRE RETIRES LES IMPRIMES	DATES LIMITES DE PROCEDURE
Tableau d'avancement à la hors classe du corps des professeurs des écoles - campagne 2021 Tableau d'avancement à l'accès à la hors échelle de la classe exceptionnelle du corps des professeurs des écoles – campagne 2021	Décret n° 90.680 du 1er août 1990 modifié, relatif au statut particulier des professeurs des écoles. Bulletin officiel spécial n° 9 du 5 novembre 2020 relatif aux lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.	Pas de candidature à effectuer. Possibilité d'enrichir votre CV sur l'application i-prof.	22 mars 2021 - mail d'Information aux promouvables dans les boîtes de réception i-prof 29 mars 2021 au 5 avril 2021 - Après vérification du dossier professionnel i-prof – actualisation – enrichissement du CV si besoin 5 avril 2021 - Fermeture du serveur

Pour mémoire : l'avis arrêté pour les agents promouvables au tableau d'avancement à la hors classe lors des précédentes campagnes est pérenne (que l'enseignant ait changé ou non de circonscription aux rentrées scolaires suivantes), il n'est donc pas susceptible de recours.